II. RÉSULTATS DES SUIVIS PISCICOLES SUR 2014 ET 2017

Deux suivis piscicoles ont été effectués sur 10 stations de mesures du contrat territorial, un sur 2014 et le deuxième sur 2017.

THERMIE DE L'ANCE DU NORD

Le suivi thermique mis en place a permis de mettre en avant un réchauffement de l'eau selon un gradient amont-aval du bassin versant (cf. Tableau).

Cette variation, bien que normale, apparait comme potentiellement gênante, sur les stations les plus en aval du bassin versant, pour le développement optimal de la truite dans certaines phases de sa vie.

N° station	Cours d'eau	T°C moy des 30j consécutifs les +		T°C instantannée maximale		Nbre séquence ou T°C instantannée > 19°C	
		2014	2017	2014	2017	2014	2017
CT01	Ance du nord	-	12,08	-	16,35	-	0
CT02	Ance du nord	12,82	14,87	16,9	19,03	0	1
CT03	Ance du nord	16,87	17,97	21,3	22,85	11	43
CT04	Ance du nord	17,04	19,03	20,8	23,24	8	44
CT05	Vaissière	12,56	13,6	16	17,47	0	0
CT06	L'Ancette	11,67	13,06	16,4	17,4	0	0
CT07	La Ligonne	13,89	15,54	19	21,67	0	9
CT08	Le Saillantet	13,91	15,09	18,9	20,01	0	4
CT09	Le Lembron	15,46	17,05	19,1	22,75	1	43
CT10	Le Chandieu	15,55	16,48	20,3	20,61	9	20

La comparaison des enregistrements de 2014 et de 2017 permet de mettre en avant une augmentation des températures de l'eau. Les températures instantanées maximales ont augmenté de 0,31°C sur le Chandieu à 3,65°C sur le Lembron. **La hausse moyenne de ces températures instantanées est de 1,81°C entre 2014 et 2017.** Le constat d'un réchauffement des eaux sur l'Ance du nord est bien affirmé, néanmoins, ces données sont à modérer en raison du faible recul du nombre d'années.

PEUPLEMENTS PISCICOLES/IPR

Les espèces communément retrouvées sur l'Ance du nord sont : Truite fario, Chabot, Lamproie de planer, l'Ombre commun, Vairon, Goujon, le Chevesne, la Loche franche, et une espèce atypique, l'Ecrevisse de Californie.

D'une manière générale, les peuplements piscicoles observés sur l'Ance du Nord apparaissent de bonne qualité avec des densités souvent importantes (cf. Graphe). Les densités de truites relevées sont régulièrement supérieures aux prédictions des modèles.

Les affluents, la Vaissière, l'Ancette, la Ligonne et le Saillantet présentent des peuplements et des densités piscicoles également assez préservés au niveau des stations de suivis. Au contraire, les densités piscicoles relevées, plus à l'aval, sur le Lembron et le Chandieu apparaissent faibles.

La Truite fario et le Chabot sont les espèces dominantes, sauf sur 2017, où le Vairon domine sur les stations CT04 (Ance du nord) et CT09 (Chandieu).

L'Indice Poisson Rivière (IPR) est un indicateur de comparaison entre la composition d'un peuplement piscicole échantillonné et la composition référentielle attendue (cf. Tableau). Il évalue la qualité globale du peuplement piscicole d'un cours d'eau.

On remarque une tendance à la dégradation de l'indice en s'éloignant des parties amont. Nous pouvons observer que six stations présentent la même classe de qualité en 2017 qu'en 2014. Trois stations ont connu une dégradation d'une classe de qualité et une station a vu sa classe de qualité s'améliorer.

AMONT / AVAL

N° station	Cours d'eau	Lieu-dit	IPR 2014	IPR 2017
CT01	Ance du nord	Pratbouré	6,1	6,86
CT02	Ance du nord	Le Roure	3,9	5,04
CT03	Ance du nord	Le Rodier	5,1	6,27
CT04	Ance du nord	Moulas	20,7	10,35
CT05	Vaissière	Vaissière	5	6,27
CT06	L'Ancette	Tronel	5,8	5,23
CT07	La Ligonne	Gratterelle	4,2	4,43
CT08	Le Saillantet	Genestoux	3,9	4,81
CT09	Le Lembron	Pont RD 352	14,8	19,9
CT10	Le Chandieu	Moulin du Sap	14,1	17,06

Note IPR :
- Excellent
- Bonne
- Médiocre
- Mauvaise
- Très mauvaise

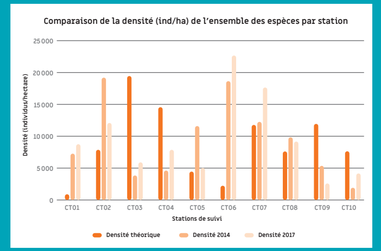

RECHERCHE DE GLOCHIDIES

Les recherches de glochidies (larves de mulette) menées ont confirmé les résultats de 2015 (issus des FDPPMA63, 43 et 42), à savoir la présence du stade larvaire de la moule perlière fixé sur les branchies de truite. Les résultats obtenus en 2015, par les Fédérations de pêche, et 2017, par le contrat territorial, paraissent comme similaires, 15 % des truites échantillonnées en 2015 étaient porteuses de glochidies et 19 % l'étaient en 2017. Malgré un vieillissement et une baisse de la population, confirmée depuis peu par le suivi de la mulette perlière, l'espèce *Margaritifera margaritifera* se reproduit encore dans des secteurs du bassin versant de l'Ance du Nord amont.

Pour plus de détails, vous pouvez demander les rapports à l'animatrice.

III. ACTUALITÉS

ENSEMBLE RÉDUISONS LES PESTICIDES ! MA COMMUNE S'ENGAGE... MOI AUSSI ?

Depuis le 1er janvier 2019, les produits phytosanitaires « de synthèse chimique » sont interdits d'achat et d'utilisation pour les particuliers. Afin de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides pour le grand public, la loi Labbé permet aujourd'hui l'utilisation que de certains produits de biocontrôle, des produits à faible risque et des produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

Pensez à ramener vos produits phytosanitaires non utilisés et leurs emballages dans les déchèteries de votre secteur (cf. guide du riverain)!

Particuliers, jardiniers, … pour s'informer et communiquer sur votre démarche, rendez-vous sur les sites suivants, des conseils et des outils de communication sont à disposition :

www.fredon-auvergne.fr/Sensibiliser-et-informer-les.html

www.mieux-jardiner.fr

www.jardiner-autrement.fr

NOUVEAU PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE (AELB)

Le 11e programme de l'agence de l'eau est entré en vigueur le 1er janvier 2019 pour 6 ans (2019-2024). Le programme se veut plus incitatif et plus sélectif avec trois enjeux prioritaires :

- la qualité des milieux aquatiques et la biodiversité associée,
- la qualité des eaux et la lutte contre la pollution,
- la quantité des eaux et l'adaptation au changement climatique.

Pour plus de renseignements sur les aides, contactez l'animatrice du contrat ou rendez-vous sur le site de l'AELB : *www.agence.eau-loire-bretagne.fr/home/agence-de-leau/11supesup-programme-2019-1.html*

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 2019 (GRATUITES POUR TOUS) !

Pour plus de renseignements, contactez l'animatrice au : 04 73 95 33 42 / 04 73 72 71 40 (Accueil) ou par mail : elodie.printinhac@ambertlivradoisforez.fr

Promenade le long de l'Ance du nord, un moment de partages et de convivialité ! Dimanche 02 juin à 14h

Au départ de l'Eglise de **Saint-Clément-de-Valorgue** avec l'équipe du Contrat. Départ: 14h. Prévoir chaussure de marche !

Accessibles aux petits comme aux grands, découvrons au fil de la promenade, entre les sapinières et les clapotis de la rivière, la vallée de l'Ance du nord. Après de longs mois d'hiver, observerons les traits et le caractère de cette rivière ainsi que le monde des insectes aquatiques. Poursuivons vers le pont de Champtobert, à travers les prairies, pour dévoiler les aménagements de berges et se questionner sur l'environnement qui nous entoure !

Journée de restitution des productions des écoles de l'Ance du nord ! Vendredi 14 juin à partir de 10h

Dans le cadre du PEEDD, cinq écoles seront présentes pour exposer leurs restitutions, issues des animations de l'année, **au plan d'eau d'Usson-en-Forez.** Des ateliers de création et de convivialité seront proposés aux 130 enfants sur la journée, organisés par la CC d'Ambert Livradois Forez et l'AAPPMA Truite du Haut-Forez. Un discours du Président de la CC d'Ambert Livradois Forez aura lieu vers 13h.

Découvrons la biodiversité locale et ses usages !
Samedi 22 juin à 14h au lieu-dit Ancette (Saint Julien d'Ance)

L'Ance du nord est bordée de milieux naturels riches en espèces, fleuris, et point d'observation privilégié. Lors de notre déambulation, découvrons et reconnaissons les plantes de saison, et leurs usages connus, tant médicinales que comestibles ! Ce sera l'occasion également d'observer traces et indices de la faune. Autant d'observations pour rappeler le lien entre biodiversité et qualité de l'eau, si précieux pour l'homme !

Un circuit original du patrimoine artisanal et industriel des bords de l'Ance ! Samedi 06 juillet à partir de 13h45 devant la mairie d'Apinac

L'Ance du nord est riche de son patrimoine lié à l'eau ! L'homme s'est installé au bord des cours d'eau pour son alimentation en eau potable, pour se nourrir ou encore pour développer des activités industrielles (minoterie, scierie, hydroélectricité, …). Allons à la rencontre des différentes utilisations de l'eau passées et actuelles ! L'après-midi sera jalonnée de visites de lieux singuliers dont l'eau de l'Ance en est, ou était, la ressource. Tout un programme à découvrir le 6 juillet ! Covoiturage possible. Sous inscription (maxi. 15 personnes).

N'OUBLIEZ PAS … !

Le Contrat territorial est aussi le lien d'un réseau d'acteurs locaux multiples et complémentaires (Direction Départementales des Territoires, Agence Française pour la Biodiversité, Chambre d'agriculture, Fédérations de pêche, Agence de l'eau, Fonds européens,…). Vous vous interrogez sur la faisabilité de votre projet (financière, technique et administrative) ? Contactez-nous.

Renseignements : Élodie Printinhac au 04 73 95 33 42 ou elodie.printinhac@ambertlivradoisforez.fr
Tirage : 6 500 exemplaires - Directeur de publication : Jean-Claude Daurat, Président de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Crédits photos : CCALF - N°ISBN : en cours - Conception : www.quiplusest.com

AMBERT LIVRADOIS FOREZ

CONTRATS TERRITORIAUX

LA LETTRE DE L'ANCE DU NORD

Quel est l'état d'avancement des actions à mi-parcours ?

SOMMAIRE

I. Bilan à mi-parcours
II. Résultats des suivis piscicoles sur 2014 et 2017
III. Actualités

N°6 - Mai 2019

I. LE BILAN À MI-PARCOURS

Chaque contrat territorial doit effectuer un bilan à mi-parcours. Il montre l'engagement et la solidarité amont-aval des élus par la mise en place d'un programme d'actions multithématiques et pluriannuel en faveur de la qualité de l'eau, de ses milieux et de ses espèces aquatiques. Le contrat a été signé le 15 janvier 2016 pour une durée de cinq ans. **Son bilan à mi-parcours** couvre la **période de Janvier 2016 à Janvier 2019.**

POURQUOI UN BILAN À MI-PARCOURS ?

Le bilan à mi-parcours permet de faire un état de l'avancement des actions programmées, auprès des membres du comité de pilotage et des financeurs, et potentiellement, intégrer de nouvelles actions non prévues initialement. **Un état zéro** (Décembre 2015) et **un état intermédiaire** (Janvier 2019) sont prévus pour comparaison.

LES FINANCEURS

L'ensemble des actions sont financées à 100%. Le contrat territorial résulte d'un partenariat mené depuis 2016 entre :

- L'Agence de l'eau Loire-Bretagne (60%),
- Le Fond Européen de DEveloppement Régional (12%),
- La Région Auvergne Rhône Alpes (2%),
- Le Département du Puy-de-Dôme (3%),
- Le Département de la Haute-Loire (2%),
- Et les EPCI solidaires (21%) : Communauté de communes d'Ambert Livradois Forez (porteur du projet), Loire-Forez Agglomération et Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

LE TERRITOIRE

Le territoire du Contrat territorial de l'Ance du Nord amont concerne, pour rappel, la masse d'eau amont (FRGRO163a) comprenant neuf affluents (cf. carte). La superficie du territoire du contrat est de 395 km² pour un linéaire total de 309 km de cours d'eau.

LES PRINCIPAUX ENJEUX

Situé en tête de bassin versant, l'Ance du Nord amont est considéré en Bon Etat. Ce bon état a permis notamment le maintien de souches piscicoles autochtones (Truite fario, Ombre commun) et la préservation de deux espèces protégées (Moule perlière et Ecrevisse à pattes blanches).

Néanmoins, des pressions s'exercent sur les milieux et des altérations ont été constatées, altérant les capacités de fonctionnement des cours d'eau du bassin versant et la qualité des habitats.

L'implication forte des acteurs locaux dans le cadre de l'élaboration du contrat territorial a permis de définir **4 enjeux :**

- **maintenir le bon état de la qualité des eaux,**
- **pérenniser les espèces et les milieux aquatiques,**
- **mise en valeur des enjeux paysagers, touristiques et halieutiques,**
- **et enfin, assurer une gestion concertée pour une appropriation de l'Ance du nord par l'ensemble des acteurs locaux.**

Restaurer et entretenir les cours d'eau

État Zéro : Aucune intervention en rivière effectuée.

État intermédiaire : Sur les cinq programmations annuelles, la première a été effectuée et la deuxième est en cours de réalisation. Soit au total : **1,1 km de plantation, 7,8 km d'entretien, 0,18 km de recul de résineux, 9,84 km de pose de clôture, 35 abreuvoirs, 51 passes-clôture, 0,37km de techniques génie végétal, 10 aménagements de passages à gué et 300m² de Renouée du japon supprimés.**

Restaurer la continuité écologique

État Zéro : Inventaire de 488 ouvrages, établissement d'une liste des ouvrages prioritaires non conformes vis-à-vis de la règlementation nationale.

État intermédiaire : Un accompagnement technique et administratif aux propriétaires publics et privés. Un **diagnostic sur 6 ouvrages complexes et prioritaires** afin de proposer le meilleur scénario (technique, environnemental et économique) de rétablissement de la continuité écologique aux propriétaires.

Analyses sur 38 rejets priorisés

État Zéro : Inventaire de 313 rejets recensés et 228 affluences de toute nature.

État intermédiaire : Des **analyses d'eau des rejets priorisés** ont été effectuées, avant et après chacun des rejets, pour prendre en compte la capacité d'autoépuration de la rivière. Au final, 15 des 38 rejets (40%) présentent un impact avéré sur le milieu récepteur dont 8 prioritaires (Ance du nord, Ligonne et Champdieu).

Accompagner les élus communaux et agent techniques dans la réduction ou la suppression des pesticides

État Zéro : Aucune démarche identifiée.

État intermédiaire : Deux journées techniques annuelles Zéro pesticides à destination des communes. Ces deux journées d'animation ont permis de réunir **16 communes** soit **64 élus et agents techniques !**

Depuis 2016, 8 communes se sont engagées dans une démarche de réduction/suppression des pesticides dont six engagées dans la Charte d'entretien des espaces publics.

Suivi de la Mulette perlière

État Zéro : Inventaire de Gilbert Cochet datant de 1999.

État intermédiaire : Mise en place d'**un suivi des populations de mulette perlière** accompagné de surveillances de la qualité de l'eau, de son habitat et des poissons hôtes (truite fario) nécessaire à son développement. Etudier cette espèce, très exigeante en termes de qualité de l'eau, c'est aussi étudier l'ensemble des espèces aquatiques présentes dans l'Ance du nord.

Projet de sentier d'interprétation sur l'Ance du nord à destination tout public

État Zéro : Aucune démarche identifiée.

État intermédiaire : Pré-diagnostic interne sur la localisation du sentier avec mise en avant des atouts, faiblesses, menaces et opportunité (accessible PMR, label, …). Création d'un cahier des charges sur la faisabilité et la conception du sentier. Projet annulé pour raisons politiques et financières fin 2016.

Programme d'éducation à l'environnement et au développement durable (PEEDD)

État Zéro : Aucune démarche identifiée.

État intermédiaire : Mise en place de d**eux programmes d'animations scolaires à l'environnement et au développement durable.** Au total, ce sont **237 enfants, 3 collèges, 1 Maison de l'Enfance** et **3 écoles primaires** de l'Ance du nord qui ont participé aux programmes.

Deux animations d'été grand public ont aussi été organisées aux bords de l'Ance du nord. Ces animations sont renouvelées chaque année (cf. « Actualités »).

Plan de communication

État Zéro : Deux lettres de l'Ance du nord, articles de presses, le journal intercommunal de l'Hirondelle et le site internet de la Communauté de communes de la vallée de l'Ance.

État intermédiaire : Trois lettres annuelles distribuées toute boîte aux lettres. **Un guide du riverain** à destination des propriétaires et exploitants des bords de cours d'eau ainsi qu'aux habitants et élus intéressés par la gestion des rivières.

Un site internet et un logo, spécifiques à l'identité du contrat, ont été annulés, suite à la fusion des EPCI au 1er janvier 2017. Pour obtenir les brochures, veuillez consulter **le site internet de la CC Ambert Livradois Forez > Un territoire à votre service > Assainissement et rivières.**

Animations menées auprès de tous !

Le comité de pilotage se réunit afin de suivre l'avancement des actions, d'examiner et de valider les bilans annuelles et de valider les actions programmées l'année suivante.

État Zéro : Réunions de lancement entre EPCI et financeurs, 3 réunions publiques, 3 groupes de travail, 7 comités de pilotage, 5 comités techniques.

État intermédiaire : 9 réunions du comité de pilotage (62 membres) et **5 comités techniques** (50 membres).

Tout au long de l'année, l'équipe du contrat mènent également des animations auprès de tous ! Voici quelques exemples :

> 2016

- Conférence sur la mulette perlière au cinéma d'Usson-en-Forez avec le spécialiste Gilbert Cochet ;
- Réunion avec l'association forestière Ance et Dore ;
- Animation auprès des enfants de l'école de Saillant lors d'une pêche électrique sur l'Ance du nord ;

> 2017

- Réunion avec l'association des Amis de St Julien d'Ance ;
- Reportage sur France 3 TV sur la mulette perlière de l'Ance du nord ;

> 2018

- Animations au sein des TAP de la Maison de l'enfance à Viverols ;
- Conférence au cinéma d'Usson-en-Forez sur la réduction des produits phytosanitaires et la restauration collective en produits locaux et/ou bios.
- Animation avec l'Association Vival à St Julien d'Ance auprès de jeunes de 10-14 ans (initiations aux techniques de génie végétal), …

ACTIONS HORS CONTRAT TERRITORIAL

Assainissement :
Accompagnement administratif et technique de sept communes dans leur actualisation des schémas d'assainissement. L'actualisation a permis notamment au hameau de Paillanges, à Viverols, de s'équiper de micro-station d'épuration.

PAEC Gorges Loire aval :
Animation, avec le Département et de la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire, sur la mesure Herbe13 du Projet Agro-Environnemental et Climatique Gorges Loire aval (aide financière disponible si présence d'un Contrat territorial). Aucune demande n'a été effectuée par la dizaine d'agriculteurs concernés, aide financièrement estimée trop longue pour être versée.

Continuité écologique :
Projet d'arasement d'un ancien complexe hydraulique des Gannets en cours. L'objectif est de remettre dans son état initial le site afin de rétablir la continuité écologique. Loire Forez Agglomération et la CC Ambert Livradois Forez mènent conjointement ce dossier grâce au Contrat territorial de l'Ance du nord.